

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.143

L'An deux Mille Dix, le 12 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 6 avril 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 6 avril 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. JARDONNET, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme LEFEBVRE représentée par Mme FAUQUET-MOLL
Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE

ETAIT ABSENT-EXCUSE :

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	31
Nombre de votants :	32

1 NE PREND PAS PART AU VOTE

M. FILOCHE a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2010

RAPPORTEUR : Mme FAUQUET-MOLL

VOTE :

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- VU la délibération du 25 février 2010 portant débat d'orientation budgétaire,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

BUDGET PRINCIPAL

- sur demande de 15 conseillers municipaux, il est procédé au vote global à bulletin secret :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

16 POUR
16 CONTRE

Le budget principal est rejeté.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 30 avril 2010

Le Député-Maire,
Didier QUENTIN